

Compte rendu de la séance du jeudi 05 mars 2020

Présidente : Guylène PANTEL

Secrétaire : Joëlle PAUC

Présents : Guylène PANTEL, Joëlle PAUC, Catherine RABIÉ, Fortuné MOURGUES, Monique FIRMIN, François SEVAJOLS, Brigitte DONNADIEU, Mireille CATHEBRAS, Sylvain MOLINES, Odile BEAUMEL

Absents et absents excusés : Olivier LARRIÈRE, Dominique ROGER, Sandrine PAULET

Représentés : Jean-Louis PEYRE par Catherine RABIÉ, Francis SEVAJOL par Brigitte DONNADIEU

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu de la séance précédente

- **Eau/Assainissement** :

Approbation du compte administratif 2019

Approbation du compte de gestion 2019

- **Commune** :

Approbation du compte administratif 2019

Approbation du compte de gestion 2019

Affectation de résultats 2019

- Vote budget 2020 Commune

- Questions diverses

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, une minute de silence a été observée à la mémoire du Sénateur de Lozère, Alain BERTRAND.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Protocole accord pour fin de travaux marché " Accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées - Piscine "

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le rajout de ce point à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04/02/2020

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal l'envoi du compte rendu de la séance ordinaire précédente pour lecture, elle demande l'approbation de celui-ci.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des présents ce compte-rendu.

Délibérations du conseil :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 EAU/ASSAINISSEMENT

Mme le Maire quitte la salle et le doyen, M. François SEVAJOLS met au vote le compte administratif 2019 qui est accepté à l'unanimité

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)		Ensemble (€)	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	115 264.55			8 337.51	115 264.55	8 337.51
Opérations exercice	49 578.09	427 895.51	239 569.19	161 207.01	289 147.28	589 102.52
Total	164 842.64	427 895.51	239 569.19	169 544.52	404 411.83	597 440.03
Résultat de clôture		263 052.87	70 024.67			193 028.20
Restes à réaliser	90 000.00		19 845.81	36 394.27	109 845.81	36 394.27
Total cumulé	90 000.00	263 052.87	89 870.48	36 394.27	109 845.81	229 422.47
Résultat définitif		173 052.87	53 476.21			119 576.66

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 EAU/ASSAINISSEMENT

Mme le Maire met au vote le compte de gestion 2019 de l'eau/assainissement élaboré par Mme la Perceptrice qui est équilibré avec le compte administratif de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion 2019.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Mme le Maire quitte la salle et le doyen, M. François SEVAJOLS met au vote le compte administratif 2019 qui est accepté à la majorité.

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)		Ensemble (€)	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		82 352.77		367 565.58		449 918.35
Opérations exercice	370 700.61	416 450.88	1 132 518.67	1 375 016.32	1 503 219.28	1 791 467.20
Total	370 700.61	498 803.65	1 132 518.67	1 742 581.90	1 503 219.28	2 241 385.55
Résultat de clôture		128 103.04		610 063.23		738 166.27
Restes à réaliser	594 533.88	297 104.46			594 533.88	297 104.46
Total cumulé	594 533.88	425 207.50		610 063.23	594 533.88	1 035 270.73
Résultat définitif	169 326.38			610 063.23		440 736.85

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 COMMUNE

Mme le Maire met au vote le compte de gestion 2019 de la Commune élaboré par Mme la Perceptrice qui est équilibré avec le compte administratif de la Commune. Le conseil municipal à la majorité approuve le compte de gestion 2019.

AFFECTATION DE RESULTATS 2019 COMMUNE

Le Conseil Municipal à la majorité décide d'affecter en investissement sur l'excédent de la Commune, la somme de 250 000.00 €.

VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2020

Le Conseil Municipal à la majorité vote le budget de la commune 2020. La section de fonctionnement s'équilibre à 1 784 915.23 € et la section d'investissement à hauteur de 1 267 562.14 €.

PROTOCOLE ACCORD POUR FIN TRAVAUX MARCHE " ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPEES - PISCINE "

Mme le Maire rappelle la nécessité de poursuivre les travaux engagés dans le cadre du marché « accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées – piscine »

Lot 1 : Aménagement extérieurs

Lot 2 : Cabines, Sanitaires et Signalétiques

pour permettre le bon fonctionnement de la piscine municipale pour la saison 2020.

Suite à l'expertise du 21 février 2020 mandatée par la compagnie d'assurance (GROUPAMA) assurant le camping du Pré Morjal, un protocole d'accord a été élaboré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide ce protocole d'accord et autorise Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à cette procédure.

DIVERS

En fin de séance, Mme le Maire remercie l'ensemble des élus pour le travail et l'investissement apportés pour la Commune durant ce mandat.

La séance est levée à 20 h 00

P. le Maire
L'Adjoint délégué

